

Ivry-sur-Seine, le 11/07/2025



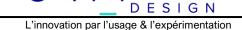
Proposition Commerciale

R&D + Design du POC NEOXA 3

Olivier LOCUFIER

CEO | Co-Founder

www.habs.ai





Introduction

La société :

HABS développe des technologies de rupture basées sur l'analyser les ondes cérébrales, permettant de créer des expériences uniques, sécurisées et ergonomiques.

L'objectif pour la société est de développer plusieurs hardware répondant à différentes fonctionnalités et usages.

L'objectif de la mission :

Suite au développement du Neoxa 2 vous souhaitez faire une vrai étape de R&D pour aboutir au Neoxa 3 et à plusieurs améliorations du produit :

- En optimisant l'électronique (avec Sofiatech) et son intégration au « casque ».
- Redéfinir la manière et les matières permettant la captation EEG optimisée.
- Revoir l'ergonomie, devant être facilement adaptable et confortable.
- La résistance et durabilité des POC.
- ...





CHIFFRAGE PROJET | Design produit

ETAPES	DESCRIPTION	TARIF € HT
PHASE 01 Kick-Off & CDC	 Réunion Kick-Off Prise en compte des contraintes du CDC fourni par HABS. Discussion avec SophiaTech pour démarrage du travail commun sur le produit. Livrable : Formuler un CDC avec HABS et SOPHIATECH 	1 000 € HT Délai 1 à 2 semaines
	 Recherche de différentes mises en œuvre du concept via des croquis, modélisation, et pré-maquettes. Recherche sur la zone de contact EEG et les différentes possibilités de mettre en œuvre les électrodes et les différents matériaux en fonction. Tests des différents prototypes avec HABS et intégration de la carte. Livrable : test de différents prototypes avec HABS + mise à jour du CDC 	12 000 € HT Septembre 2025
PHASE 02 R&D	 Enveloppe prototypes: Possibilité de fabriquer des électrodes sur mesure en fonction des pistes. Budget pour réaliser des prototypes de test, des outils de découpe ou moule prototypage, etc Composants, échantillons de matière, etc 	Enveloppe estimative de démarrage 3000 € HT Enveloppe à affiner durant la phase 02 en fonction du nombre d'itérations et des process. Septembre 2025
PHASE 03 Recherches créatives	 Identité et positionnement (Moodboard, tendances) en continuité avec l'identité de la marque. Prise en compte des premières contraintes mécaniques et électroniques. Proposition sous formes d'esquisses, rough, maquettes de recherche et rendu 3D > 3 pistes créatives Présentation projet Livrable: Dossier de présentation des 3 pistes créatives. (Ne comprend pas de prototypes et fichiers CAO) 	8 000 € HT Septembre & Octobre 2025

Page 4 / 11

L'innovation par l'usage & l'expérimentation

PHASE 04 Avant-projet pour prototypage	 Recherches détaillées du concept sélectionné (croquis et CAO). Itérations et évolutions suite aux remarques clients. Fichiers CAO surfaciques des coques. Choix des matériaux et des finitions et dossier de synthèse. Livrable : Fichier CAO pour un lancement de POC esthétiques et fonctionnels (Ne comprend pas de maquettes et prototypes) 	9 000 € HT Octobre & Novembre 2025
TOTAL	Phase 01 / 02 / 03 / 04	33 000 € HT

Conditions de règlement :

- Acompte de 40% du montant total de la commande.
- Solde intermédiaire de 60% à la fin des phases 01, 02, 03 et 04.



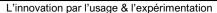


- 100% pour le budget prototype.

Ova Design est agréé CIR et CII (-20% et -30% sur les dépenses en conception produit et prototypage).

Date :	Validé par M/Mme : _	
Cachet de l'entreprise		Signature du Client mention manuscrite «lu et approuvé »)

B 1 4 T 4 T 1





CHIFFRAGE PROJET | PROTOTYPAGE

ETAPES	DESCRIPTION	TARIF € HT
PROTOTYPES FONCTIONNELS ET ESTHETIQUES	Prototypes fonctionnels Prototype en impression 3D ou usinage avec une finition peinture, intégration de l'électronique et des capteurs EEG. Réalisation en 5 exemplaires fonctionnels HABS fournira les cartes électroniques, batteries connectiques et électrodes EEG pour les 5 exemplaires au minimum (prévoir un peu plus de composants)	A chiffrer selon le choix de la piste créative Novembre 2025
Livraison, aide au montage et suivi test	 Montage sur site avec l'équipe HABS. Prises de mesure par l'équipe HABS et retour d'expérience sur les prototypes pour réaliser des éventuelles améliorations possible dans les délais. 	600 € HT ½ journée
TOTAL		A chiffrer En fin de phase 02

- > Conditions de règlement :
- Acompte de 80% du montant total validées.
- Solde intermédiaire de 20% à la fin de chaque phase.



Ova Design est agréé Crédit Impôt Innovation (-20% sur les dépenses en design produit et prototypage).

		Budget Total de	€ HT	
Date :		Validé par M/Mme :		
Cachet de l'e	Cachet de l'entreprise	Signature du Client (Précédée de la mention manuscrite «lu et approuvé »		



PLANNING PROJET estimatif

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Commande + Kick off + Réunion avec SOPHIATECH	Congé OVA	R&D et phase créative	Phase créative et Avant-projet	Avant-projet et Prototypage	Suivi



UNE COLLABORATION EFFICACE

Bien plus qu'une Agence de design conventionnelle

Ova Design vous **accompagne à toutes les étapes de votre projet**. Notre équipe de professionnels garde une vision créative, ingénieuse et business de l'étude stratégique, la conception & développement industriel, jusqu'à la commercialisation de votre projet.

Etudier l'Expérience Utilisateur

Une des spécificités de notre agence réside sur **l'étude et la compréhension** des vraies problématiques vécues par les usagers ou consommateurs via la méthode de **« Design Thinking »**. Il s'agit d'un processus d'itération sur la réflexion profonde liée à l'expérience utilisateur avec le produit. L'objectif est de proposer de nouvelles solutions disruptives afin de renforcer l'efficacité et la différenciation produit.

Une « boîte à outils » métiers

Vous n'avez pas forcément toutes les clefs en main pour développer votre projet, et nous non plus! C'est pourquoi, nous avons constitué une "boîte à outils" de **métiers connexes** autour de notre expertise principale qu'est le « design industriel ».

Autour d'Ova Design **gravite un réseau d'experts** en tout genre permettant de couvrir les principales phases auxquelles sont confrontées les entreprises. De l'analyse de marché à l'élaboration d'innovation de rupture, en passant par de l'ingénierie avancées jusqu'à la mise en production ultime, nous couvrons l'ensemble de la chaîne de conception autant en design produit qu'en aménagement d'espace.

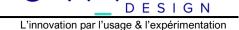
Notre expérience dans l'accompagnement global de nos clients, nous a permis de **déterminer les étapes clés** pour le lancement d'un projet réussi sur le marché.

L'exemple de la société VAONIS

Depuis 2016, nous avons accompagnés la société VAONIS, de l'idée, en passant par l'ergonomie, l'usage, les phases d'identité de marque et de produit, le développement industriel, jusqu'à l'industrialisation. Grace à notre force d'implication dans cette aventure, nous avons répondu au chalenge de proposer **une gamme complète** de télescopes automatisés et connectés. Ce qui a permis à la société **de se développer et d'être rentable aujourd'hui**.

NOS AGREMENTS





VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS

<u>L'équipe projet</u> Ova Design reste **réactifs et à votre écoute** tout au long de la mission.



Benjamin SABOURIN
Responsable Design & Industrialisation | DIRIGEANT

P 06 64 73 24 26 T 01 46 72 19 64

Email: bsabourin@ovadesign.com



Nicolas MARQUIS
Responsable Design et R&D | DIRIGEANT

P 06 67 56 72 59 T 01 46 72 19 64

Email: nmarquis@ovadesign.com



Delphine, DESIGNER UX & PRODUIT – CHEFFE DE PROJET



Damien, INGENIEUR MECANIQUE SENIOR



Alban, DESIGNER PRODUIT JUNIOR



Alix, CONCEPTRICE MECANIQUE JUNIOR



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1. Définitions

- Prestataire : L'agence Ova Design SARL située 1 bis rue jean le galleu à lvry sur Seine, Siret 504 458 902 00039.
- Client : La personne physique ou morale signataire du devis, ou ayant signifié sa commande par écrit.
- Cahier des charges : La liste des travaux demandés à Ova Design par le Client en amont de tout travail réalisé.
- Calendrier d'exécution : Calendrier relatif aux différentes étapes de la Prestation et de la livraison des Livrables.
- Conditions Générales : Le présent document.
- Prestations : L'ensemble des services proposés au Client par le Prestataire, à savoir : études, création, conception et développement de produit, services ou espaces, prototypage, suivi industriel, maitrise d'œuvre, et d'une façon générale, toutes Prestations demandées par le Client ayant fait l'objet d'une proposition formelle de la part du Prestataire.

Article 2. Objet - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales régissent l'activité commerciale de création et conception de produits, d'espaces ou de services ainsi que l'activité commerciale d'étude utilisateur, de stratégie, de conseils aux entreprises et toutes autres prestations liées au développement, au prototypage et au test.

Les présentes Conditions Générales constituent la base juridique de tous les contrats du Prestataire. Elles sont complétées par les stipulations des conditions spécifiques de l'offre décrites sur le devis.

Les présentes Conditions Générales font échec à toutes clauses contraires, imprimées ou non, proposées par le Client ou prises comme base de rédaction de sa commande, notamment au titre de ses propres Conditions Générales d'achat, dès lors qu'elles n'ont pas été explicitement acceptées par le Prestataire par écrit. Toute tolérance ou acceptation de la part d'Ova Design et portant, par exemple, sur les conditions de paiement, ne sauraient constituer une renonciation aux présentes Conditions Générales

Les présentes Conditions Générales sont applicables à tout contrat, même oral, conclu entre le Client et le Prestataire, à l'exclusion de toutes autres conditions et notamment celles du Client. Les prestations offertes par le Prestataire à titre gratuit sont également régies par les présentes Conditions Générales.

Les présentes Conditions Générales jointes au devis devront être retournées signées au Prestataire. Toute commande passée par le Client auprès d'Ova Design implique l'acceptation expresse, irrévocable et sans réserve de l'ensemble des Conditions Générales.

Article 3. Collaboration entre les parties - Suivi de projet

Les Parties s'engagent à se tenir mutuellement informées et à se communiquer spontanément tous évènements, informations, documents ou méthodes qui seraient utiles à la bonne réalisation de la Prestation et du livrable. Le Client s'engage à une parfaite participation. A ce titre, le Client s'engage à mettre à disposition du Prestataire tous les documents, renseignements et éléments nécessaires à la réalisation de la Prestation et du livrable et qui pourront lui être demandés par le Prestataire au fur et à mesure des opérations.

Le Client pourra, dans des conditions raisonnables, consulter le Prestataire sur l'état d'avancement de la Prestation confiée à ce dernier.

Article 4. Prise de commande

Le règlement des honoraires n'est pas soumis aux règles commerciales habituelles. La commande sera enregistrée à réception d'un acompte de 40% du montant total de la prestation sélectionnée.

Les commandes ne seront prises en compte qu'au retour du devis et du Cahier des charges correspondant, datés, signés et respectivement précédés de la mention «Bon pour accord» et, ou «lu et approuvé» par le Client, les signatures entraînant l'acceptation des termes du devis et validation du Cahier des charges.

Tout acompte versé par le Client restera acquis au Prestataire à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions que le Prestataire se réserve le droit d'intenter à l'encontre du Client en cas de non-respect par le Client d'une ou plusieurs de ses obligations au titre des présentes conditions générales ou particulières.

Le bénéfice de la commande est personnel au Client et ne peut être transféré à un tiers sans l'autorisation d'Ova Design. Les devis d'Ova Design sont offerts. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses Conditions Générales, ses formules et ses tarifs à tout moment et sans préavis. Ces modifications n'auront aucune incidence sur les contrats en cours. Le Prestataire se réserve le droit de répercuter sans préavis sur ses tarifs, toute nouvelle taxe ou toute augmentation du taux de taxes existantes.

Article 5. Prise d'effet du contrat

Tout accord signé est irrévocable à la date de sa signature.

Article 6. Modification et annulation de la commande

Toute modification d'une commande doit être faite dans les mêmes formes que la commande initiale.

Toute annulation de la commande rend acquis à Ova Design l'acompte qui y était joint sans préjudice des indemnités supplémentaires que l'agence Ova Design pourrait réclamer devant les tribunaux du fait de cette annulation.



Article 7. Sous-traitance

Ova Design est autorisée, sans instructions écrites contraires du Client, à sous-traiter une fraction du travail commandé par le Client.

Article 8. Prix et contenu de la prestation

Ova Design est une SARL, la TVA est applicable, tous les prix indiqués dans les devis s'entendent hors taxes.

Les prix et les délais sont valables 3 mois à compter de la date d'émission du présent devis. Ils sont fermes et non révisables à la commande.

Toute commande passée d'une phase projet qui correspondant aux attentes du client est due, et ce même si le résultat n'est pas réalisable. Si aucune solution viable n'est trouvée, l'ensemble du projet sera stoppé sans nécessité de régler le montant des phases suivantes. Les phases de recherches exécutées sont systématiquement rétribuées.

. Toute prestation ne figurant pas dans la présente proposition fera l'objet d'un devis complémentaire.

Article 9. Frais annexes

Les fournitures telles que compositions typographiques, photographies et illustrations de toutes origines, documents d'archives, etc., éventuellement nécessaires à la réalisation du travail, sont comprises dans les prix indiqués.

Il ne sera facturé qu'en plus : les modifications demandées par le Client en cours de réalisation, si elles impliquent un remaniement du projet, la fourniture de matériaux qui peuvent être utilisés pour certaines maquettes supplémentaires, la participation éventuelle à des prises de vues photographiques, les frais de déplacement spécifiques, les réunions supplémentaires, etc.

Article 10. Modalités de paiement

Un acompte de 40% du montant total sera demandé à la signature du devis, le solde restant devra être versé à réception de la facture définitive. Il sera établi une facture en fin de mission ou à chaque fin de phase selon le type de Prestation. Cette dernière reprendra le montant total des Prestations effectuées. Les factures de solde sont payables à leur date d'émission, sauf accord particulier.

Les règlements s'effectueront par chèque à l'ordre d'Ova Design ou par virement bancaire.

Article 11. Retard de paiement

Le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser quarante-cing jours.

En cas de retard total ou partiel du paiement des Prestations réalisées, le Client devra verser à Ova Design une pénalité de retard (L.441-6 du Code de commerce).

En application des articles L441-3 et L 441-6 du code du commerce, le taux des pénalités de retard est de 10.75 % pour 2013. Cette pénalité sera calculée sur le montant TTC restant à régler par le Client. Elle court de plein droit le jour suivant la date du règlement portée sur la facture et sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

Toute somme non réglée dans les délais, tout retard de paiement, ou tout impayé (en cas de retour par la banque des titres de paiement pour impayé) d'une somme due par le Client, entraînera la suspension immédiate des Prestations, en attendant la régularisation de la situation. Cette suspension ne peut constituer une cause de responsabilité pour Ova Design. L'Agence Ova Design se réserve tous les droits intellectuels et de propriété sur sa production jusqu'au complet règlement des factures. Le paiement est réalisé à l'encaissement effectif du prix, la remise d'une traite ou de tout autre document créant une obligation de payer ne constitue pas un paiement libératoire.

Dans le cas où le retard de paiement excéderait deux mois, Ova Design se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires. Le Client ne pourra demander une indemnité à Ova Design du fait de la suspension de ses services suite à un incident de paiement.

Article 12. Durée et résiliation du contrat

Le contrat débute à compter de la réception par le Prestataire du devis signé par le Client et se poursuit jusqu'à la livraison du service.

La livraison de la Prestation est effective après la signature par le Client d'un bon de livraison récapitulant les Prestations réalisées par l'Agence Ova Design par rapport au devis. Ce bon de livraison est retourné et signé par le Client au Prestataire.

En cas de manquement par l'une des parties à l'une quelconque de ses obligations, le contrat sera résilié de plein droit un mois après l'envoi par l'autre partie, par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception, d'une mise en demeure d'y remédier demeurée infructueuse.

Article 13. Confidentialité

Les parties conviennent de considérer comme confidentielles toutes les informations qu'elles pourront être amenées à connaître dans le cadre des présentes, en ce qui concerne leurs affaires respectives. En particulier, tous les renseignements, codes, méthodes, schémas, maquettes et documentations fournis au personnel, sous-traitant et tiers de l'une ou l'autre des parties, tous les documents (économiques, techniques, fonctionnels, organisationnels, etc.) et données qui leur sont confiés, tous les entretiens auxquels ils participent et tous les documents émis sont considérés comme des informations confidentielles.

Ne sont pas considérées comme confidentielles les informations qui étaient déjà connues par les parties avant l'exécution du présent Contrat, preuve pouvant en être apportée par écrit et celles qui sont parues dans un document écrit indépendamment d'une divulgation par les parties.



Les parties s'engagent à mettre en œuvre les moyens appropriés pour garder le secret le plus absolu sur les informations confidentielles de l'autre partie auxquels elles auront accès à l'occasion du présent Contrat. Les parties s'engagent à faire respecter cette obligation par tous leurs mandataires sociaux, personnels, sous-traitants et tiers contractants.

Article 14. Propriété intellectuelle

Le Client garantit que tout document communiqué au Prestataire, par lui, ses auxiliaires et/ou ses représentants est libre de tout droit d'auteur appartenant à un tiers, qui interdirait l'exécution des Prestations promises par le Prestataire.

Le Client garantit que tout document fourni au Prestataire ainsi que son support sont sa propriété exclusive ou qu'il en a le droit d'usage non restrictif et s'engage irrévocablement à payer, en sa qualité de garant, tous dommages et intérêts qui seraient réclamés à Ova Design dans le cas où il violerait les droits d'auteur d'un tiers. Le Client autorise expressément Ova Design, sans que cette liste soit exhaustive, à retravailler, retoucher et modifier tous les documents fournis par le Client, ainsi qu'à faire des reproductions pour les besoins de l'exécution de la commande.

Le Prestataire est seul titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle attachés à ses créations jusqu'à paiement du montant total de la prestation par le Client. Une fois l'ensemble des factures acquitté par le Client, ce dernier accède à la propriété intellectuelle des contenus cédés telle que définis d'un commun accord entre le Prestataire et le Client et figurant sur la facture dans la catégorie «droits cédés». Il est à ce titre rappelé que conformément aux articles L 121-1 et L 121-9 du code de la Propriété Intellectuelle, le droit moral est incessible et reste indéfiniment lié à la personne du créateur de l'œuvre. En ce sens le Prestataire conserve le droit moral de l'ensemble de ses créations, et le Client ne saurait y porter atteinte par son utilisation desdites créations. Le Client reste seul propriétaire des contenus cédés, sans redevance quelconque à devoir au Prestataire.

Article 15. Responsabilités

Ova Design s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour fournir au Client le service dans les conditions prévues dans le devis. La Prestation s'effectuera dans les locaux du Prestataire ou en tout autre lieu désigné par ce dernier.

Le Prestataire ne saurait être tenu d'un quelconque préjudice, matériel ou immatériel, direct ou indirect, et sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté.

Tout retard, suspension ou annulation dans une commande ne pourra, éventuellement ouvrir droit qu'au seul remboursement ou au non-recouvrement, total ou partiel, du prix de la prestation.

Article 16. Obligations du Client

Le Client veille au respect des délais de façon à ne pas entraver ni retarder le travail de l'Agence Ova Design. Lorsque le Client confie ou souhaite confier une même Prestation à plusieurs prestataires, il est tenu d'en informer le Prestataire par écrit. A la première demande du Prestataire, le Client devra préciser par écrit l'identité des autres prestataires.

Article 17. Paternité

Conformément à l'article L. 121-1 du Code de la propriété intellectuelle, le Prestataire conserve son droit moral sur le livrable. Ova Design se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour le donneur d'ordres et d'utiliser les créations à des fins promotionnelles. Ova Design se réserve également le droit d'inclure dans les livrables une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, sauf mention contraire et explicite du donneur d'ordres. Elle prendra la forme d'une mention du type : © Conception Ova Design ou par un lien du type: www.ovadesign.com.

Article 18. Loi applicable - Attribution de juridiction

Les présentes Conditions Générales sont régies par la Loi française. A défaut de règlement amiable, tout litige survenant à raison de l'exécution, l'inexécution ou de la rupture des présentes Conditions Générales sera soumis à la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

Article 19. Intégralité

Si l'une ou quelconque des stipulations des présentes Conditions Générales était reconnue nulle au regard d'une règle de droit, d'une loi en vigueur ou d'une décision de justice, elle serait réputée non écrite et n'entraînerait pas la nullité des autres clauses des présentes Conditions Générales.

Signature du Clien (Précédée de la mention manuscrite «lu et approuvé »	
]